

Communiqué de presse

Val-de-Ruz, 11.03.2022

Centrale solaire participative sur le collège de Fontainemelon

Lancé en juin 2021, le projet de la première centrale solaire participative de Val-de-Ruz a abouti par la mise en production d'une installation solaire de 100 kilowatts sur le toit du collège de Fontainemelon.

Ce sont 57 particuliers et entreprises, en grande majorité de Val-de-Ruz, qui ont financé ce projet en souscrivant à 247 parts de la coopérative solaire Coopsol, d'une valeur de CHF 500 chacune. La nouvelle centrale produira l'équivalent de la consommation d'électricité de 30 ménages, avec une puissance de 100 kilowatts.

Fin 2020, le Conseil général de la Commune de Val-de-Ruz acceptait une motion demandant la réalisation d'un projet solaire participatif auquel les citoyens de la commune pourraient participer et donc eux-mêmes devenir acteurs de la transition énergétique.

La collaboration avec la coopérative solaire Neuchâtel Coopsol s'est naturellement imposée, car cette coopérative a déjà réalisé trois projets du même type à Neuchâtel (2017), à Corcelles (2018) et à Couvet (2020), et dispose donc de tous les atouts pour mener à bien une telle opération.

Le premier acte de cette belle réalisation a été de trouver un site. Après avoir étudié plusieurs options, le choix s'est porté sur le collège de Fontainemelon, qui dispose d'un toit d'excellente exposition et qui a été refait à neuf récemment.

En collaboration avec la Commune, une campagne de souscription a été lancée pour réunir les CHF 123'500 nécessaires. Cette campagne a eu un succès immédiat parmi les habitants de Val-de-Ruz : en quelques semaines, toutes les parts ont trouvé preneur, au point de laisser même un bon nombre de « déçus », qui doivent maintenant attendre un prochain projet.

Une fois les fonds réunis, il a été possible de réaliser cette centrale. Les travaux ont commencé en novembre 2021 pour se terminer fin février 2022. En tout, 264 panneaux photovoltaïques, d'origine européenne et d'une puissance de 375 watts chacun, ont commencé à transformer le soleil du Val-de-Ruz en énergie électrique, écologique et locale.

En mars 2022, avec une mise sous tension symbolique par François Cuche, conseiller communal responsable de l'énergie, et Diego Fischer, président de Coopsol, le projet passe en phase d'exploitation. À cette occasion, les deux partenaires confirment leur intérêt à poursuivre la collaboration en vue d'une deuxième installation.

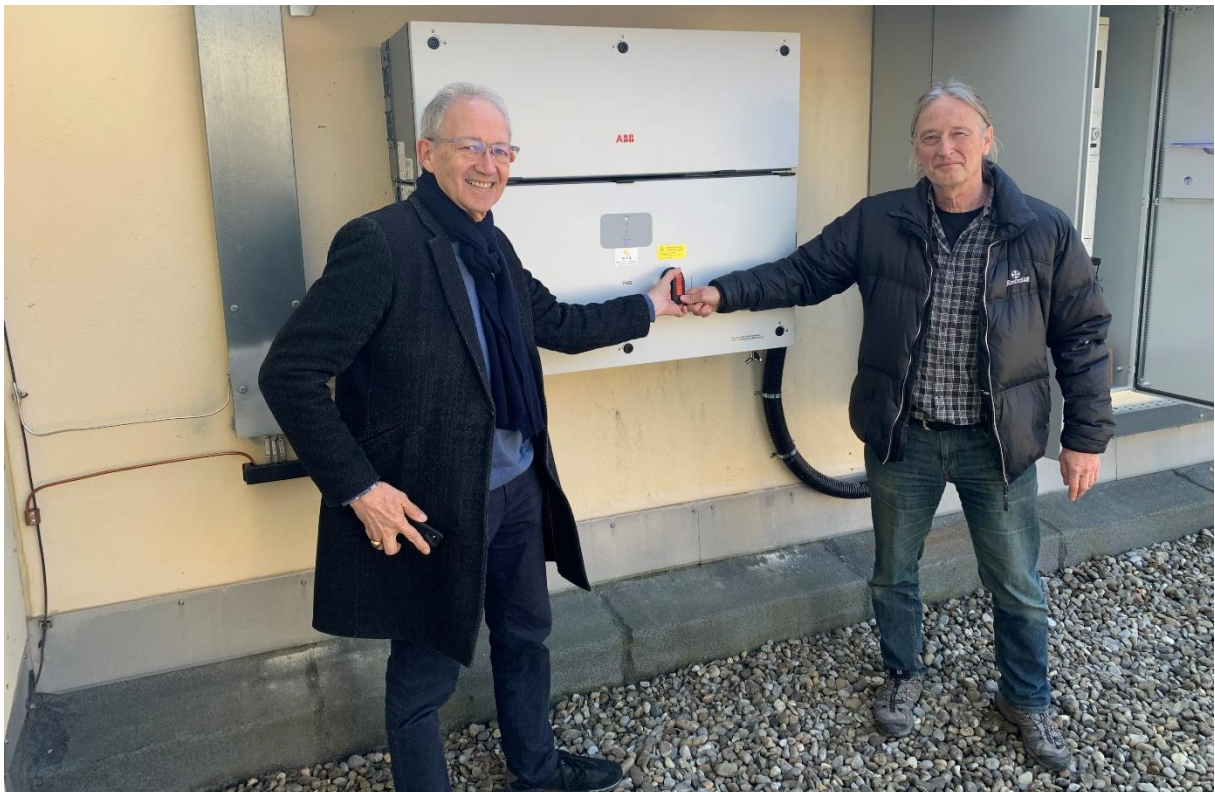
Renseignements complémentaires:

François Cuche, conseiller communal, 079 261 27 32, francois.cuche@ne.ch

Diego Fischer, président Coopsol, 077 466 86 26, info@coopsol.ch



La centrale photovoltaïque participative sur le collège de Fontainemelon (264 panneaux, 100 kilowatts de puissance)



Mise sous tension par François Cuche, conseiller communal et chef du dicastère de l'énergie, et Diego Fischer, président de Coopsol

La coopérative Coopsol :

En mettant nos forces ensemble, nous réalisons des centrales solaires qui produisent notre énergie électrique de façon écologique et durable, tout près de chez nous. Chacun, locataire, propriétaire ou entreprise, peut participer, selon son envie et ses possibilités, en achetant au moins une part de CHF 500.

Coopsol est une société coopérative selon l'article 828 CO et a son siège à Neuchâtel. Elle a été créée en 2016 sous l'impulsion de la Société Suisse de l'Energie Solaire SSES et de HabitatDurable Neuchâtel. Actuellement, Coopsol compte 360 membres et le capital coopératif est de CHF 795'000.

Coopsol a réalisé quatre centrales photovoltaïques à Neuchâtel, Corcelles, Couvet et Fontainemelon, d'une capacité totale de 738 kWc. La production d'électricité annuelle correspond à la consommation de 250 à 300 ménages.

www.coopsol.ch